

Ruée sur les lunettes de protection pour l'éclipse solaire. Le bassin lémanique affronte une pénurie

Les lunettes s'éclipsent aussi

ALESSANDRO CASORELLA

Santé publique ► L'heure est à la bousculade. Les lunettes de protection certifiées pour l'éclipse solaire de mercredi soir se font rares depuis quelques jours et beaucoup de consommateur·ices sortent des magasins bredouilles. Face aux ruptures de stock, les prix de revente ont d'ailleurs explosé, et certains sites en ligne vendent désormais à 29,90 le lot de deux paires, contre moins de 20 francs en magasin. Au Visilab des Charmilles, plus aucune paire n'était disponible lundi. Mardi matin, toutefois, de nouvelles lunettes sont arrivées, vendues à 8 francs l'unité à la place des 5 francs d'il y a quelques jours. D'autres opticiens du même réseau, tel que celui de Rive, affirmaient eux ne pas avoir renouvelé leurs réserves mardi.

Il s'agit d'un véritable problème de santé publique

Mouvement spéculatif? Mauvaise estimation de la demande? Consultée par *Le Courrier*, la Fédération suisse des opticiens n'a pas répondu dans les délais, tandis que la Fédération romande des consommateurs, au vu des récentes évolutions des prix, estime qu'il n'y a pas d'éléments suffisants pour supporter l'hypothèse de spéculation.

Fournir des lunettes gratuites? Au vu des risques d'une exposition visuelle directe avec l'éclipse, et pour éviter l'actuelle situation de pénurie et surenchère, le canton de Genève aurait-il dû s'occuper d'acheter, puis de fournir gratuitement les lunettes à la population? Selon l'Office cantonal de la santé, «la mise à disposition gratuite de lunettes conformes à l'ensemble de



Les lunettes de protection suscitent l'engouement. Ici, à Berne. KEYSTONE

FILES IMPRESSIONNANTES À LAUSANNE

Une impressionnante file interloque les passant·es rue Pichard à Lausanne ce lundi en fin de journée. Un magasin d'appareils photo a reçu le matin même une commande de 1000 paires de lunettes de protection pour l'éclipse et les vend au prix de 8,90 francs. A 17 heures, huitante personnes attendaient encore, espérant obtenir le Graal. «Je fais la file depuis quarante minutes. Je rentre tout juste de vacances mais je n'imaginais pas que ce serait difficile à trouver», témoigne une cliente accompagnée de son fils. Devant la porte, un employé fait entrer les personnes une par une et répond aux nombreuses questions. «J'ai fait tous les magasins d'Yverdon, où j'habite, il n'y avait plus rien. J'ai téléphoné à toutes les lunetteries avant qu'on

me donne cette adresse», indique une autre cliente, qui travaille dans la région lausannoise. Un murmure parcourt alors la file. Un employé vient d'annoncer qu'il ne reste que vingt-cinq paires. Ce ne sera pas assez pour répondre à la forte demande. «La municipalité aurait pu prévoir d'en envoyer une paire par ménage. C'est une question de santé. Les gens risquent d'être tentés de regarder s'ils n'obtiennent pas de lunettes», s'inquiète une Lausannoise. La queue se dissipe. Certain·es repartent, décourag·es. D'autres retenteront leur chance le lendemain dès l'ouverture du magasin, qui a fait une nouvelle commande.

SOPHIE DUPONT

la population aurait nécessité une mobilisation d'importantes ressources logistiques et financières, ainsi qu'une organisation spécifique en matière d'acquisition, de stockage et de distribution au regard du caractère ponctuel de la mesure et de son impact sanitaire».

L'importance de se protéger

Il s'agit cependant d'un véritable problème de santé publique. L'Hôpital ophtalmologique Jules-Gonin, à Lausanne, a d'ailleurs appliqué à petite échelle une telle initiative, en distribuant gratuitement 1000 paires de lunettes certifiées à ses collaborateur·ices et patient·es. Matthieu Barrali, médecin responsable des urgences et de la policlinique à l'Hôpital, rappelle aussi que «lors de l'éclipse solaire de 1999, la France avait organisé une campagne préventive massive et distribué plus de 30 millions de lunettes agréées. Malgré cela, plus de 1000 consultations en rapport avec l'éclipse avaient été rapportées, avec 147 atteintes rétinienne, dont 17 atteintes sévères». Il précise toutefois que le contexte était différent: «C'était avant les réseaux sociaux et le développement des grandes plateformes de vente. Aujourd'hui, l'information peut être diffusée beaucoup plus rapidement et les protections peuvent également être achetées individuellement.»

A défaut de lunettes adaptées, il est capital de ne pas regarder le soleil pendant la durée de l'éclipse. «Le principal risque est une perte de la vision centrale qui peut être permanente, mettent en garde les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG). La brûlure étant indolore, le patient ne se rend pas toujours compte tout de suite du problème.» Une baisse de l'acuité visuelle, des difficultés à lire et à reconnaître les visages, une déformation des lignes droites et, parfois, une altération de la perception des couleurs figurent parmi les symptômes les plus fréquents d'une telle brûlure, expliquent les HUG. I

Oui à l'enveloppe supplémentaire pour les F-35

National ► Après le Conseil des Etats, la commission de la politique de sécurité du National a validé 394 millions de francs supplémentaires pour les avions de combat F-35, dans le cadre du message sur l'armée 2026. Elle propose en outre 500 millions additionnels pour des munitions, par 11 voix contre 9 et 4 abstentions. Au total, le Conseil fédéral demande 3,4 milliards de francs, mettant la priorité sur l'extension de la défense sol-air, la protection contre les mini-drones et le cyberspace. Le Conseil des Etats a déjà donné son feu vert à tous les crédits.

La commission du National va dans le même sens. Selon elle, «il est indispensable d'augmenter la capacité de défense de l'armée et de renforcer la défense contre les menaces les plus probables, à savoir les attaques à distance et les conflits hybrides», indiquent mardi les services du parlement. Concernant l'achat d'au moins 30 jets F-35, la commission approuve le crédit additionnel, par 16 voix contre 8 et 1 abstention. Une minorité estime au contraire que le montant supplémentaire ne résoudra pas les problèmes de fond. **ATS**

Protection salariale: rejet en commission

Accords avec l'UE ► La mesure controversée garantissant la protection des salaires, dans le cadre du paquet d'accords avec l'UE, vacille. La commission de l'économie du Conseil des Etats la rejette par 8 voix contre 4 et 1 abstention, jugeant qu'elle ne concerne pas directement le paquet.

«La mesure 14» vise une meilleure protection du partenariat social au niveau de l'entreprise. La demande, émanant des syndicats, avait été vivement critiquée par le camp bourgeois lors de la consultation.

Dans le détail, elle concerne les représentants élus des travailleurs, les membres d'un organe paritaire de gestion d'une institution de prévoyance et les membres de comités nationaux de branches disposant d'une convention collective de travail étendue. Lorsqu'un employeur a l'intention de licencier l'une de ces personnes, il doit engager une procédure de préavis avec celle-ci, dans le but de trouver une solution et d'éviter le licenciement.

La mesure ne s'adresse qu'aux entreprises d'au moins 50 collaborateurs. Cela correspond à environ 2% de toutes les

entreprises établies en Suisse. Le Conseil fédéral avait estimé que ces adaptations permettent de répondre aux préoccupations exprimées par les employeurs et les syndicats.

Pour la commission, comme cette mesure ne concerne pas directement le paquet Suisse-UE, elle ne devrait pas faire partie des mesures de protection des salaires, indiquent mardi les services du parlement. Une minorité de la commission craint que la Suisse ne figure sur la liste noire de l'Organisation internationale du travail sans cette adaptation.

Plus largement, la commission a terminé son examen des 14 mesures de protection des salaires. Celles-ci complètent le plan de garantie à trois niveaux négocié avec l'UE dans l'accord actualisé sur la libre circulation des personnes, qui comprend des principes, des exceptions et une clause de non-régression.

La commission a par ailleurs rejeté, par 6 voix contre 5 et 1 abstention, une proposition visant à biffer une disposition relative à l'entraide administrative et à la coopération avec les autorités étrangères. Une minorité tient à supprimer ce passage.

Concernant la loi sur les travailleurs détachés, la commission a refusé de revenir sur des décisions prises en mai même si celles-ci s'opposent au résultat des négociations avec l'UE. La commission s'était alors écartée sur deux points du projet du Conseil fédéral.

Premièrement, elle a estimé que, si une convention collective de travail étendue exige une garantie financière, cette obligation s'applique également aux employeurs qui détachent des travailleurs en Suisse. La deuxième divergence concerne la responsabilité des entrepreneurs.

La commission s'est encore prononcée sur la nouvelle loi sur la surveillance des aides d'Etat. Elle souhaite confier cette surveillance à une commission des aides d'Etat. Celle-ci partagerait son secrétariat avec la Commission de la concurrence, mais ses membres n'en feraient pas partie et seraient nommés de façon distincte par le Conseil fédéral.

La commission achèvera l'examen de cette nouvelle loi à la fin du mois. Le Conseil des Etats examinera le paquet Suisse-UE lors de la session d'automne. **ATS**

PARTENARIAT

L'ÉVÈNEMENT SYNDICAL

TOUT SAVOIR SUR L'ACTUALITÉ SYNDICALE EN SUISSE ROMANDE ET AILLEURS?

ABONNEZ-VOUS À L'ÉVÈNEMENT SYNDICAL et offrez-vous un regard sur les enjeux sociaux, ici et dans le monde.



DEUX MOIS D'ESSAI GRATUIT?

- ☐ Je souhaite recevoir gratuitement *L'Événement syndical* pendant 2 mois.
- ☐ Je souscris un abonnement standard à 60 fr. par an.
- ☐ Je souscris un abonnement de soutien à 100 fr. par an.

Nom, prénom, adresse

À retourner à *L'Événement syndical* · pl. de la Riponne 4 · 1005 Lausanne
ou à forum@evenement.ch · evenement.ch/abonnement · tél. 021 321 14 60